

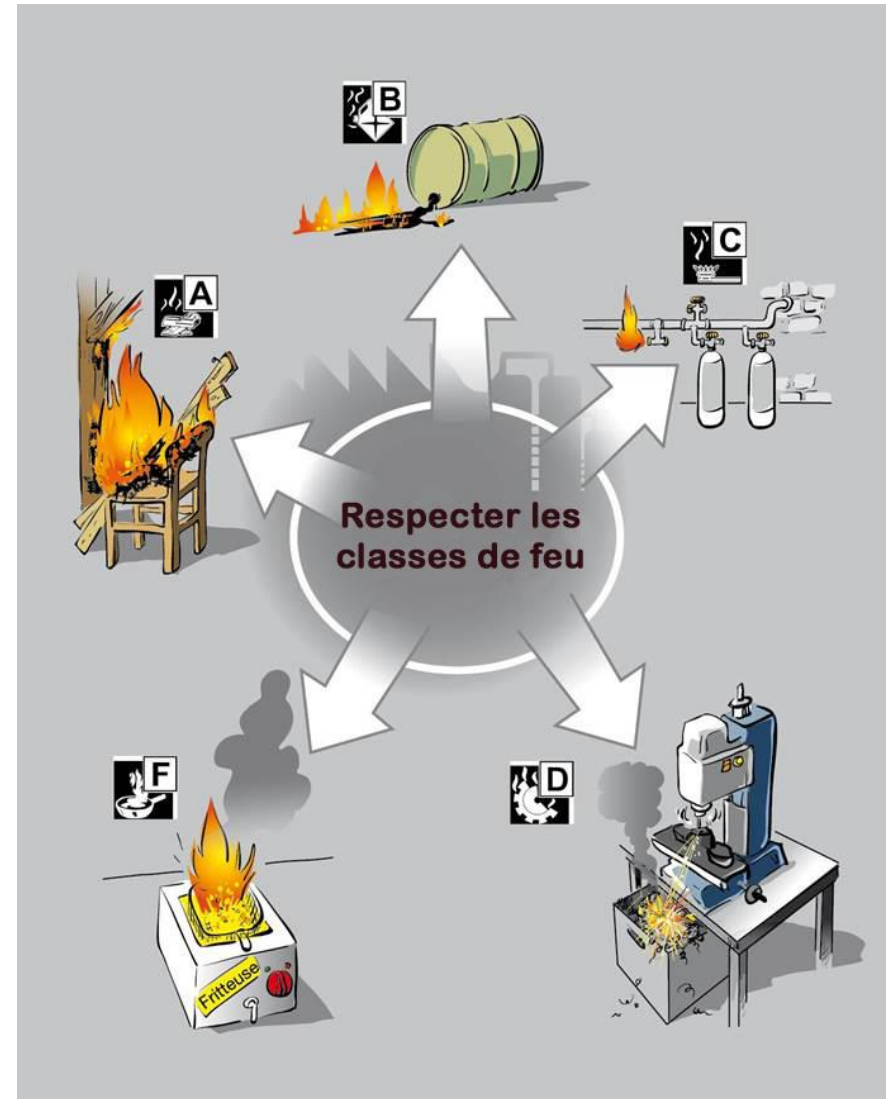
# Emploi des extincteurs

Fiche pratique de sécurité

## Leçon 1

# Choisir un extincteur approprié

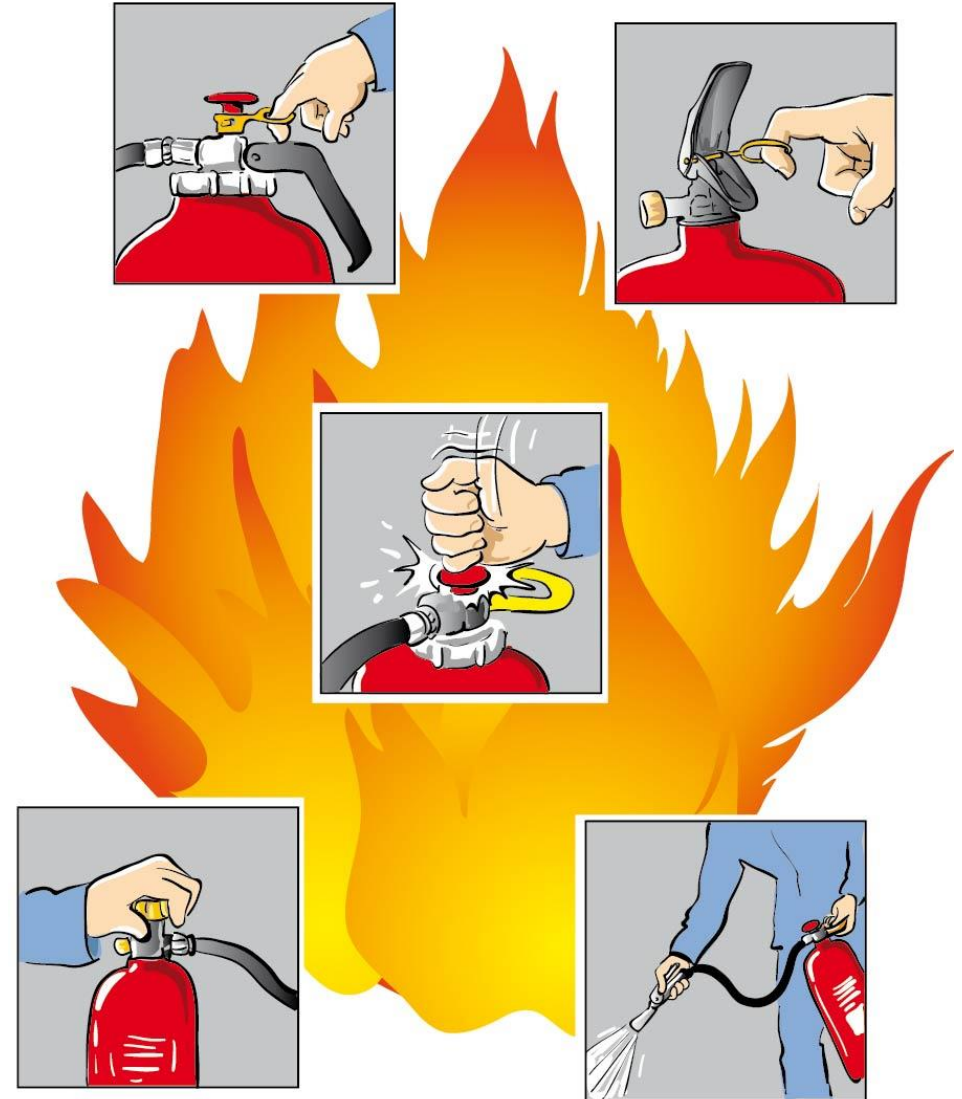
- Les appareils extincteurs contiennent différents types d'agents extincteurs
- Un même agent extincteur ne convient pas pour toutes les classes de feux
- Lors du choix des appareils extincteurs, il faut donc tenir compte de la ou des classes de feu dans la zone considérée



## Leçon 2

# Savoir déclencher l'extinction

- Les extincteurs sont équipés de dispositifs destinés à empêcher leur déclenchement accidentel
- Il faut donc s'informer à l'avance de leur mode de déclenchement
- Les consignes de mise en œuvre sont rappelées sur le corps de l'extincteur



## Leçon 3

# Utiliser une technique d'extinction appropriée (part 1)

- Attaquer le feu dans le sens du vent
- Feux au sol : progresser en visant la base des flammes
- Feux de grande étendue : utiliser simultanément plusieurs appareils extincteurs de même classe

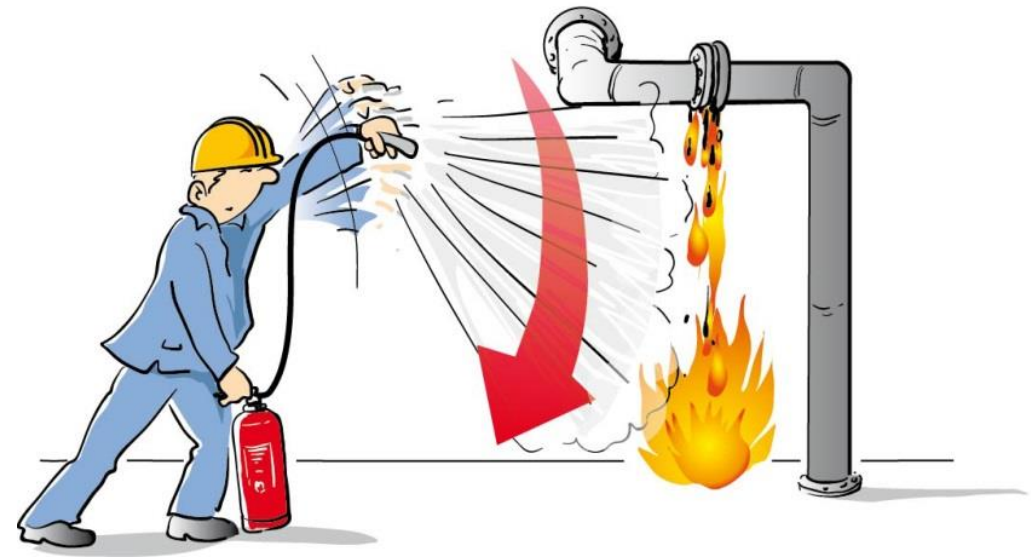




## Leçon 3

# Utiliser une technique d'extinction appropriée (part 2)

- Feux sur un produit en écoulement : éteindre de haut en bas
- Sur un feu de gaz, ne pas éteindre la flamme avant d'avoir coupé l'alimentation en gaz
- En présence d'éléments sous tension : rester à distance et utiliser un extincteur spécifique



## Leçon 4

# Toujours laisser libre l'accès aux extincteurs

- Ne pas encombrer l'accès aux extincteurs
- Remplacer ou recharger les extincteurs immédiatement après utilisation





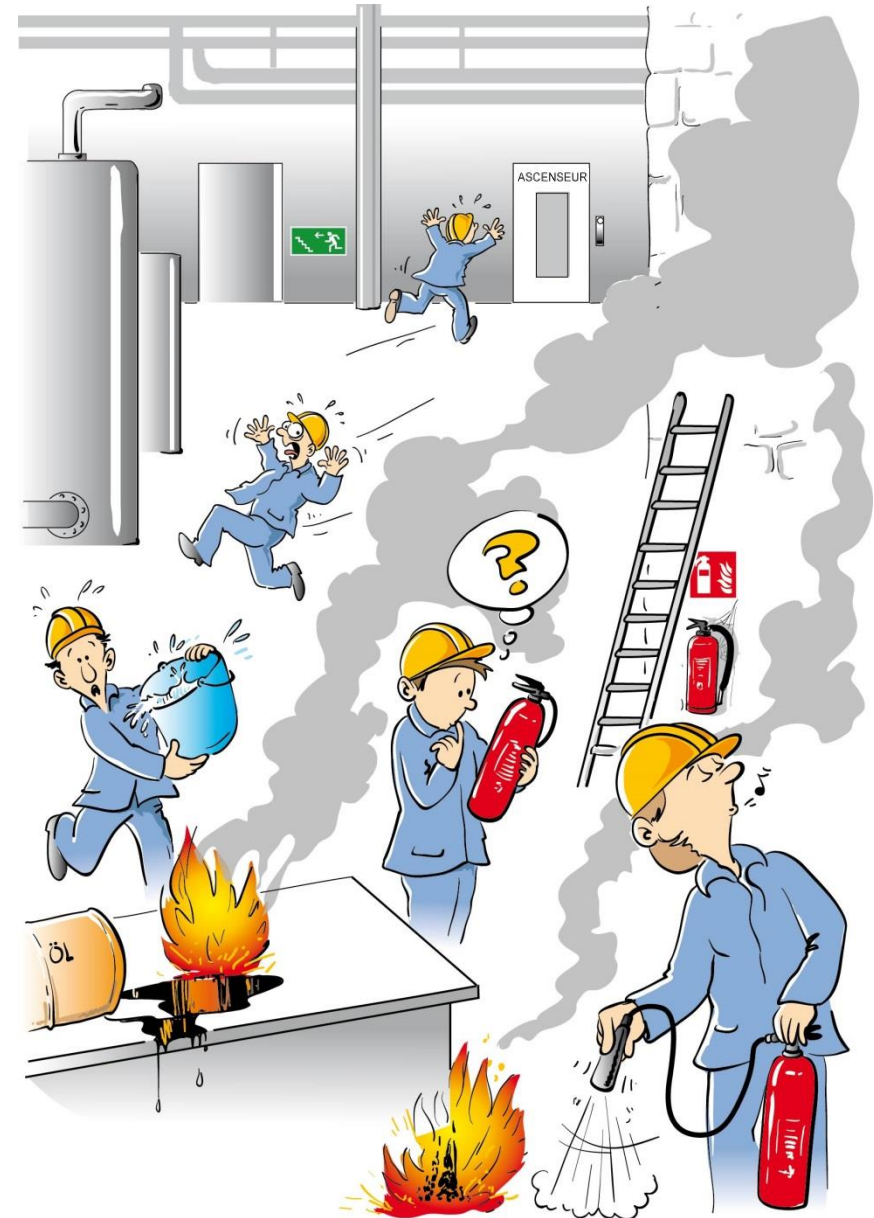
## Leçon 5

# Vérifier les extincteurs

- Les extincteurs doivent être vérifiés périodiquement par des personnes qualifiées
- La date du dernier contrôle figure sur l'étiquette de maintenance



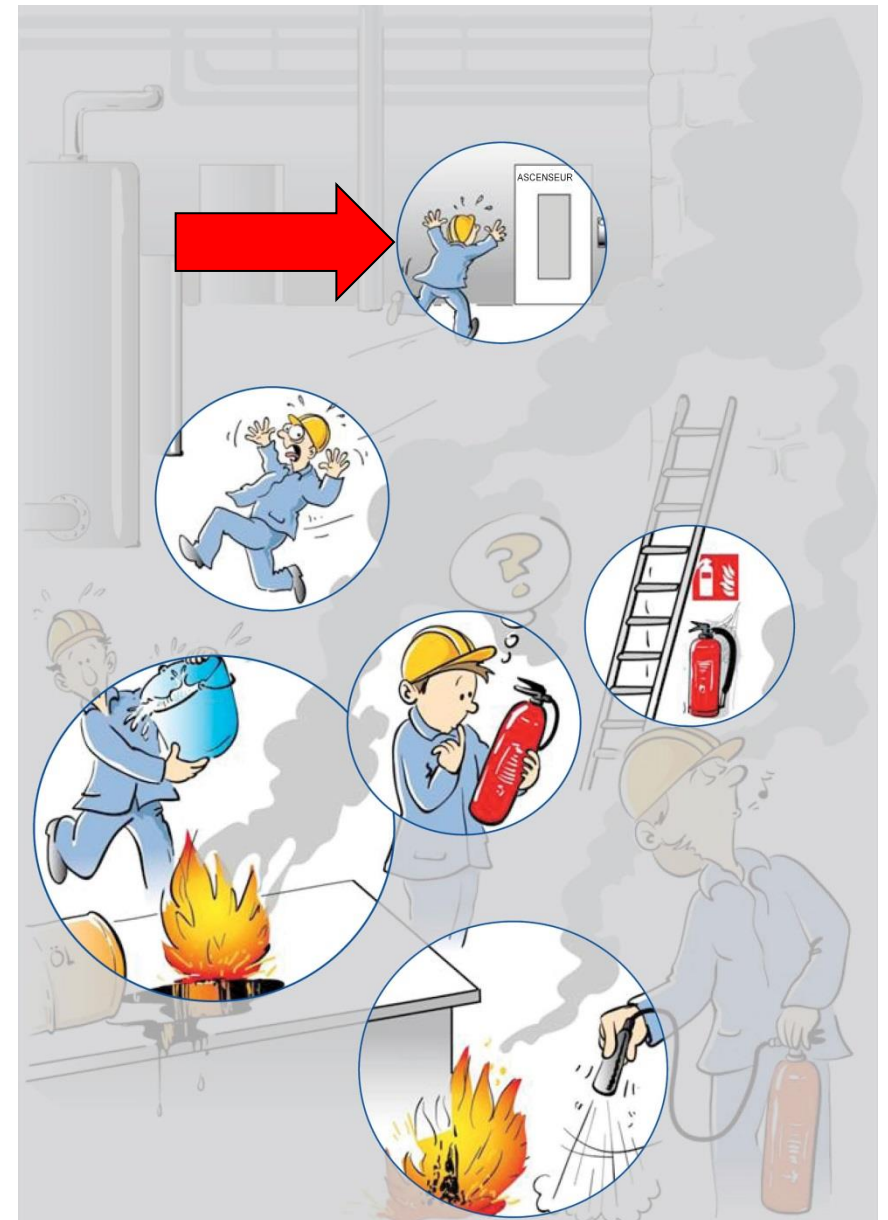
# Jeu des six erreurs





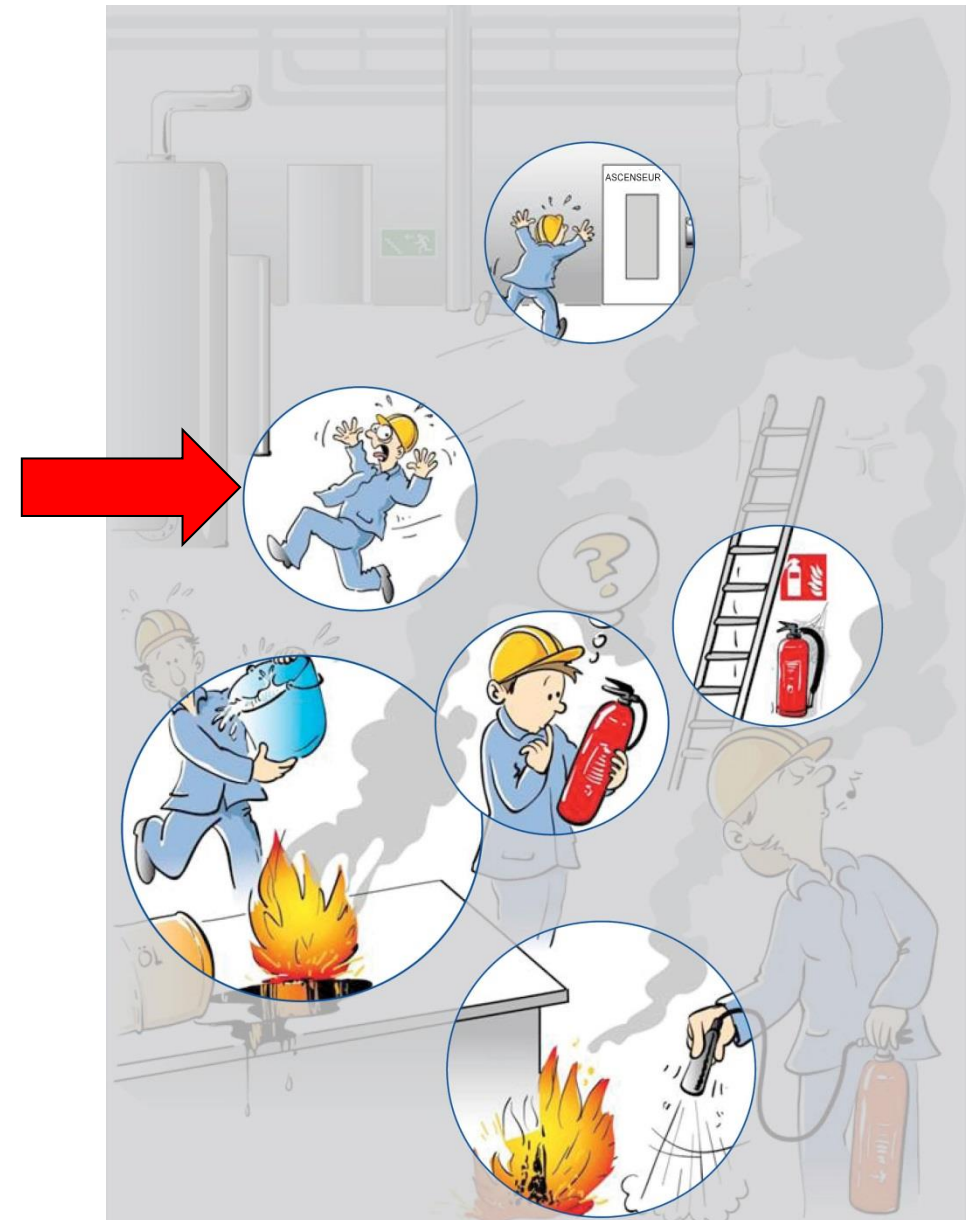
# Erreur 1

**Ne pas utiliser l'ascenseur en cas d'incendie**



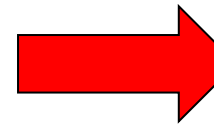
## Erreur 2

Eviter toute réaction de panique



## Erreur 3

**Ne pas essayer d'éteindre les incendies d'huile ou de matière grasse avec de l'eau, utiliser un extincteur pour feu de classe F**



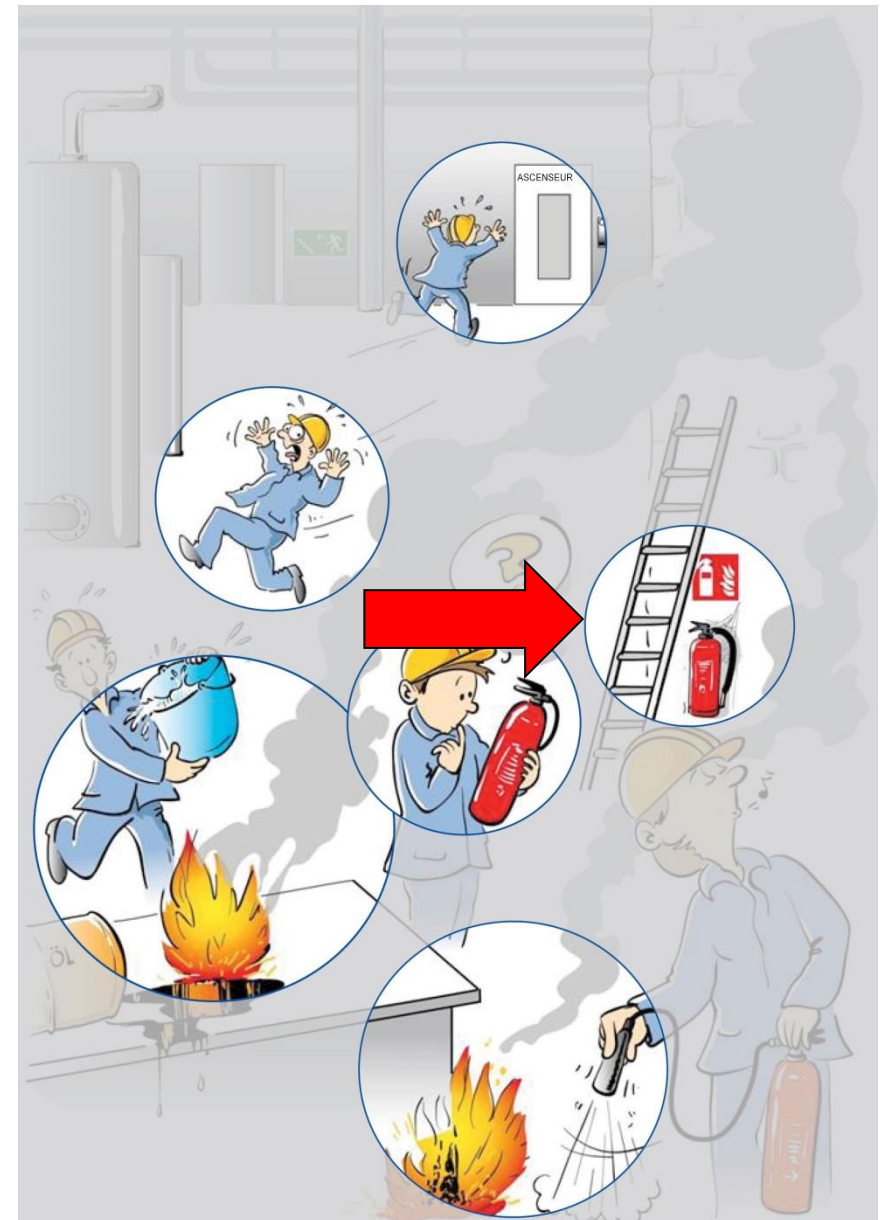
## Erreur 4

**Savoir utiliser les extincteurs :  
connaître l'emplacement des extincteurs  
pour chaque classe de feu, et leur mode  
de fonctionnement**



## Erreur 5

**Laisser libre l'accès aux équipements de lutte contre le feu**



## Erreur 6

**Utiliser une technique d'extinction appropriée :  
attaquer dans le sens du vent et ne pas  
projeter l'agent extincteur au hasard,  
mais en visant la base des flammes**



# Notices explicatives

## Le thème :

Utilisés par des personnes dûment formées, les extincteurs sont un moyen efficace de lutte contre un incendie naissant. La présente fiche pratique de sécurité permet, dans le cadre d'une initiation au maniement des extincteurs, d'allier la théorie à la pratique.

Pour lutter efficacement contre le feu, il faut choisir un extincteur adapté (leçon 1). Les appareils extincteurs contiennent différents types d'agents extincteurs, car il n'existe pas d'agent extincteur universel. Il faut donc choisir un agent extincteur approprié selon le type de feu et de matières combustibles présentes. En pratique, la règle générale suivante s'applique : les braises doivent être refroidies, les flammes doivent être étouffées. Il existe des extincteurs pour les cinq classes de feu suivantes :

- A : feux de matières solides braisantes comme le bois, le papier ou les textiles  
→ extincteurs à eau, extincteurs à mousse, extincteurs à poudre pour feux braisants (poudre ABC ou AB)
- B : feux de liquides inflammables comme l'essence, le goudron, la paraffine  
→ extincteurs à mousse, extincteurs à poudre (AB, BC ou ABC), extincteurs à CO<sub>2</sub>
- C : feux de gaz inflammables comme le propane, le méthane, le gaz naturel  
→ extincteurs à poudre (BC ou ABC), extincteur à CO<sub>2</sub>
- D : feux de métaux comme l'aluminium, le magnésium, le sodium  
→ extincteurs à poudre spéciale pour feux de métaux
- F : feux de matières grasses comme les huiles et graisses utilisées en cuisine  
→ agent extincteur spécial (pour « auxiliaires de cuisson »)

Suggestions pour initier la discussion lors de la formation :

- Quels sont les risques d'incendie dans notre entreprise ?
- A quelles classes de feu correspondent nos extincteurs ?
- Où se trouvent les extincteurs ?

Pour utiliser un extincteur, il faut connaître son mode de déclenchement, qui varie selon le type d'extincteur (leçon 2). Sur un extincteur à pression auxiliaire, il faut environ deux secondes pour que la pression s'établisse dans le réservoir. Il faut donc laisser passer ce bref intervalle de temps avant d'actionner le diffuseur d'agent extincteur.

Suggestions pour initier la discussion lors de la formation :

- Quels types d'extincteurs y a-t-il dans l'entreprise ?
- Quel est leur mode de fonctionnement ?

Pour une efficacité optimale, il faut attaquer le feu de façon appropriée (leçon 3). On appliquera les principes suivants :

- Attaquer dans le sens du vent : combattre le feu en ayant le vent dans le dos, afin que l'agent extincteur aille bien sur le foyer, et pour éviter de respirer les fumées de combustion toxiques.
- Ne pas projeter le produit au milieu du foyer d'incendie, mais en progressant d'avant en arrière.
- Ne pas projeter dans la fumée, mais à la base des flammes.
- Éviter la dispersion des liquides inflammables sous l'effet d'un jet de produit ; projeter en nuage sur l'ensemble du foyer.
- En cas d'incendie d'un liquide en écoulement, éteindre du haut vers le bas.
- En cas d'incendie de faible étendue, ne pas projeter inutilement de grandes quantités d'agent extincteur, mais procéder par à-coups ciblés. Garder une réserve de produit pour le cas où l'incendie reprendrait.
- En cas d'incendie naissant de grande ampleur, utiliser si possible plusieurs extincteurs de même classe de feu simultanément (et non successivement).
- Vérifier l'absence de braises dans les recoins et interstices proches du foyer d'incendie, pour éviter une reprise du feu.
- En présence d'éléments sous tension, les règles suivantes s'appliquent : s'il s'agit de parties d'installations basse tension, une distance minimale de 1 m doit être respectée ; s'il s'agit d'installations haute tension dans des locaux électriques fermés, l'accès est autorisé exclusivement aux membres de l'équipe d'intervention, en présence des électriciens en charge de l'installation ou de personnes ayant reçu les instructions nécessaires.
- Les extincteurs dont l'utilisation n'est pas autorisée en présence d'énergie électrique doivent être étiquetés en conséquence.

## Notices explicatives

Les extincteurs doivent pouvoir être atteints rapidement, et être toujours accessibles (leçon 4). Même « pour un court instant », il ne faut entreposer devant les extincteurs ni palette pleine ou vide, ni aucun objet ou déchet.

Les extincteurs doivent être accrochés de telle sorte qu'ils ne puissent pas être endommagés lors du passage d'un chariot de manutention, par exemple. De plus, ils doivent être placés de telle sorte que toutes les personnes présentes puissent les prendre sans effort. Il est recommandé de les disposer près des voies de circulation. Leur emplacement doit être signalisé.

Après utilisation, même partielle, les extincteurs doivent être changés ou rechargés immédiatement.

Suggestions pour initier la discussion lors de la formation :

- Les extincteurs sont-ils facilement accessibles ?
- Les extincteurs sont-ils accrochés à des emplacements appropriés ?
- Leurs emplacements sont-ils signalisés ?

Les extincteurs doivent être vérifiés à intervalles réguliers (leçon 5). Les pièces des extincteurs et les produits qu'ils contiennent peuvent, avec le temps, devenir impropres à l'emploi sous l'effet de facteurs de l'environnement tels que la température ou l'humidité de l'air, de salissures, de chocs ou d'un traitement inapproprié. Pour garantir leur bon état de fonctionnement, il faut les faire vérifier au minimum tous les deux ans par une personne compétente.

S'ils sont soumis à des sollicitations élevées du fait, par exemple, de l'environnement ou de leur utilisation comme équipement mobile, des contrôles plus fréquents peuvent être requis.

Suggestions pour initier la discussion lors de la formation :

- Nos extincteurs ont-ils été vérifiés en temps voulu ?
- Des contrôles plus fréquents sont-ils nécessaires ?

Pour plus d'informations sur les extincteurs, on consultera par exemple le document suivant : Document INRS ED 6054

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206054>

## La méthode :

Destinés au personnel d'encadrement, les transparents sont conçus comme un support de formation permettant d'engager le dialogue avec les salariés sur les questions de sécurité au travail. Ils peuvent être utilisés en entreprise.

Les textes et illustrations des leçons introductives indiquent les principaux aspects à prendre en considération. Sur ces bases, la discussion doit s'engager sur la présence éventuelle de situations comparables dans l'entreprise, les mesures techniques et organisationnelles existantes et les démarches envisageables pour améliorer la prévention. Les fiches pratiques de sécurité peuvent donc être utilisées non seulement pour satisfaire aux exigences réglementaires, mais aussi pour mettre en place un processus d'amélioration continue dans l'entreprise.

L'analyse d'accidents ou d'incidents survenus dans l'entreprise ou décrits dans la littérature peut contribuer à sensibiliser les salariés et les inciter durablement au respect des consignes de sécurité. Cela peut nécessiter des recherches et un travail supplémentaire de préparation de la formation.

L'exercice proposé à l'issue de la formation peut être utilisé pour le contrôle des connaissances, soit avec l'ensemble du groupe, juste après la formation (les solutions sont alors présentées après le test), soit comme exercice individuel qui fait ensuite l'objet d'une correction. Il est également possible de l'utiliser dans le cadre d'une action d'entreprise donnant éventuellement lieu à une remise de prix.

Les messages des fiches pratiques de sécurité s'adressent toujours aux salariés. C'est pourquoi elles ne contiennent pas de consignes relatives à des mesures relevant de la responsabilité de l'employeur ou du chef d'entreprise.